



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### **AVIS PUBLIC Règlement numéro 375-21-01**

#### **Sur les tarifs à l'administration de la réglementation d'urbanisme**

#### **À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal du Québec, avis-vous est donné que le Règlement 375-21-01 visant à établir la tarification à l'administration de la réglementation d'urbanisme a été adopté lors de la séance du 17 juillet 2021 et est mis en vigueur le 21 juillet 2021.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs et sur le site internet de la Municipalité. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, ce 21 juillet 2021.

---

Nathalie Paquet,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Paquet, directrice générale de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 21 juillet 2021.

Nathalie Paquet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière